VENTES A L'ENCAN.

# Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

Placements productifs, sûrs, et augmentant en valeur, en des cottages doubles,

## ET LOTS A BATIR

DANS LE

**PREMIER DISTRICT,**

## ET ILETS DE TERRE

DANS LE

**SIXIEME DISTRICT,**

Sur le passage de la ligne proposée de chars électriques de l'avenue Napoléon.

**James B. Ward vs Matthew Ward et als.**

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 23 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril, 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 1518 et 1520 rue Saratoga, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Saratoga, Melpomène et Terpsichore, contenant 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 10 également mentionné et auquel il est référé dans l'acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 2 juin 1853, comme le No 11 de l'ilet No 6, borné comme le susmentionné sur le plan de Joseph Pilié, voyer, le 20 juilet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Saratoga sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur en mesure anglaise.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Freret, contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Peaslide sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard, et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et Conditions: — Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J Woulfe, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunérativ, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et d'un ordre daté le 4 mai 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan, vs Margaret Frances Kelly, une mineure, No 42 271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, n'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Beisenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars, des églises, marchés, écoles, et loué aux taux de $240 par an, le tout un placement sûr et productif.

Conditions — Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Simeon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

10mai—10 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Bâtisse Double en Briques, Substantielle,

**Nos 627 et 629 rue Race.**

PAR MACON & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 24 mai 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1900, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth E. Stone, femme de M. Henry H. Baker, No 61,241 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double substantielle en briques à deux étages, Nos 627 et 629 rue Race dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuse, contenant huit chambres, allées, cuve, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, et déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien posé, garantissant de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Il est près des lignes de chars et autres avantages, et à un ilet du beau parc public, Annunciation Square.

Termes et conditions—Un tiers comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être gardées assurées, et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

Parkerson & Tobin,
John Bassich, avocats.
avril—19 26—mai 3 5 17 23

VENTES A L'ENCAN.

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE EN PARTAGE

Occasion pour Placements.

## PROPRIETES DE CHOIX

Dans le Sixième District.

Quatre Cottages Doubles,

4824, 4826, 4828, 4830 rue Tchoupitoulas,

4825, 4827, 4829, 4831 rue Front,

**Entre les rues Bordeaux et Lyon**

En l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 61,433.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 1er mai 1900, et signé le 7 mai 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Front et Lyon, désigné par la lettre A, sur un devis fait par George De Armas, voyer, le 22me jour de janvier 1900 et lequel devis est ci-attaché pour référence, et d'après lequel devis ledit lot mesure vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur entre la ligne de côté près de la rue Lyon, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, de là sur une ligne oblique trois pieds trois pouces et quatre lignes, de la trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8).

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas, et mesure d'après ledit devis, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds de largeur dans le fond, quatre-vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique; de la trente-sept pieds trois pouces sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7).

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les lots ci-dessus décrits, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas et mesure d'après ledit devis vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Front, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt deux pieds sur le côté le plus près de la rue Lyon, quarante deux pieds une ligne sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bordeaux, de là trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de la trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7).

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre D sur le devis ci-dessus mentionné, de De Armas, et mesure d'après cela vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Front, trente pieds de largeur sur le côté près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds deux pouces sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, de la trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique, de la trente-sept pieds trois pouces sur la seconde ligne de profondeur, avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lot C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci-dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Konenberger, avocat.
17mai—17 24 31—juin 7 14 17 21

# Harry H. Hodgson,

VENTE EN PARTAGE.

## COTTAGES DOUBLES, COTTAGES SIMPLES, LOTS A BATIR

Dans le Troisième District

## A L'ENCAN.

**Mercredi le 30 mai 1900**

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—

MERCREDI, le 30 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier No 61 417, rendu le 3 avril 1900 et signé le 11 avril 1900, dans l'affaire de Benjamin W. Kernan et als vs Henry Kocke et als, pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 719, borné par les rues Mathilda, Kentucky, Prosper et Claiborne, et désignés par les lots 1, 2, 3 et 4; lesdits lots mesurant chacun environ 31 pieds de face à la rue Mathilda sur une profondeur de 119 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1, formant l'encoignure des rues Mathilda et Claiborne.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Bourgogne, et désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Dauphine, et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 95 pieds entre lignes parallèles; le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 46 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en un joli cottage double, connu comme les Nos 800 et 802 rue Congrès, avec 4 chambres de chaque coté, et sur le lot No 2 les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 808 rue Congrès, avec 8 chambres; et aussi un autre cottage contigu connu comme le No 810 rue Congrès, avec 3 chambres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Ferdinand, Cotton Press et St. Claude, et mesurant 45 pieds de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 169 pieds 9 pouces, le tout plus ou moins. Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 2829 et 2833 rue Nord Remparts, contenant environ 5 chambres de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mézant, St Barthélemy et St Claude, désignés par les Nos 13 et 15; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue St Barthélemy sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 15 mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

25 avril—25—mai 4 11 18 25 30

# E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 61,592.

SUCCESSION DE E. EVARISTE MOISE.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR — Bureau 225, 227 et 229 rue Baronne—En vertu d'un ordre de a Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 18 avril 1900 et à moi adressé, je procéderai de vendre le MARDI 22 mai à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 50, dans l'ilet borné par les rues Erato, Magazine, Camp et Gaiennie, portant le No municipal 1123 rue Erato, mesurant 40 pieds, mesure française, sur la rue Erato sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sujet à une annuitée de vingt dollars par mois en faveur du Père Pierre M. L. Massardier.

TERMES ET CONDITIONS — COMPTANT.

Acte de vente pardevant Charles Forman, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant aussi payer pour les timbres du revenu, et assumer les taxes de l'année courante. Plan de la propriété à la Bourse.

E. CURTIS, Encanteur.

20 avril—20 24—mai 1 8 15 22

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE DE RECEVEURS.

## PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS,

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, meubles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, clientèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Toutes le propriétés mobilières et foncières appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après inventaire enregistré en l'étude de Edgar M. Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. K. Kenny, ancien notaire de cette ville. Ledits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu au lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de Lafayette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Water, Philip et Jackson, faisant partie du lot désigné par la lettre Q, ledit lot mesurant 23 pieds à la rue Levée, courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée. 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842; et,

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième District de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg fait par Q et ledit morceau de terre ayant, en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles à la rivière, borné au dessus par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville, lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laquelle dite propriété comprend l'entière façade dudit ilet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'ilet à la rue Tchoupitoulas, sur la ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars électriques, etc, en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

F. F. Harsell, Louis Mathie, Receveurs.

Dilkinspiel & Hart, Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney, Avocats.

16 mai—16 24 29—juin 7 12 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 11 de Hurstville, bornés par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits y appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois, avec toit ardoisé, élevé de terre de 4 pieds. La maison contient verandah de devant, grand corridor central et 8 chambres, écurie, hangar cuve, etc.; grand terrain contenant promenades, platebandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley N. P.

16 mai—16 24 29—juin 7 12 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété excellente pour Laiterie.

SUCCESSION DE JACQUES BARRERE.

No 60,198—DivisionB—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI le 14 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. juge Fred. D. King, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet ou portion de terre située dans le Quatrième District étant l'ilet No 743 borné par les rues St Pierre (maintenant Pin), Lowerline, Vénus et le Drainage Canal ou Washington Shell Road, mesurant 252 pieds 6 pouces sur le Drainage Canal ou Washington Shell Road, sur 250 pieds sur la rue Vénus, 84 pieds 5 pouces sur la rue Lowerline et 101 pieds 8 pouces sur la rue Pin, connue comme la rue St Pierre, d'après un plan d'arpentage de Wm H. Willisms, voyer, daté le 29 juin 1867, ensemble avec tous les droits améliorations, etc., etc., etc., aussi tous les droits, titres et intérêts de ladite succession de Jacques Barrère et femme au canal de l'avenue Washington et au chemin coquillé devant la dite propriété et ayant 45 pieds de la ligne de limite ci dessus décrite et à travers le canal Washington et une portion du chemin coquillé, comme il est

VENTES A L'ENCAN.

# Sroudback & Stern

plus amplement démontré sur un plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Les améliorations comprennent une grande laiterie en bois, avec toit en tuiles, et un cottage en bois, ardoisé, près du coin de l'avenue Washington et la rue Lowerline. La maison contient galerie de devant, corridor et sept chambres; dans la cour est un hangar, cuve et puits. Susceptible de $15 de loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de un et deux ans avec billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, telles que honoraires d'avocat en cas de procès, police d'assurance; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes de 1900.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Deibel, notaire.

11mai—11 18 22 29—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Union National Bank versus Stone Sand & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Toutes les propriétés mobilières énumérées ci-dessous et le site d'entrepôt ou manufacture, bien situé, avec privilège de batture dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front et avenue Peters, les rues Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur — MARDI, le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 1er jour d'avril 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés mobilières, bail et propriété foncière, à savoir:

EFFETS MOBILIERS.

Tout ou séparément, la coque et le corps des vapeurs, ensemble avec les machines, bouilloires, bateaux, ancres, cables, poulies, meubles de cabine et autres dépendances y appartenant.

(a) Le vapeur "Resolute", tonnage enregistré deux cents sept 78/100 tonneaux, longueur 139 et 6/10, de pieds, profondeur de la cale 3 et 9/10 pieds, numéro officiel, 110,510

Le bateau à draguer "Vance" et ses dépendances, étant maintenant à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, non enregistré, l'enregistrement de tels vaisseaux n'étant pas requis par les lois des Etats-Unis.

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle-Orléans):

(d) Barge 61.
(e) Barge 63.
(f) Barge 64.
(i) Barge 67.

Les bateaux plats qui suivent (appartenant au port de la Nouvelle-Orléans):

Nos 1, 2, 3, 5 et 6.

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle-Orléans):

Nos 52, 54 55 et 56.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

En entier ou séparément, ce certain terrain ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans la paroisse de la Pointe-Coupée, dans cet Etat, étant connu et désigné sur les mappes d'arpentages publiques des Etats-Unis comme fraction de la section No trente et un dans le comté No trois sud du Range No onze est et toutes les fractions de sections Nos quarante deux et quarante-trois du comté No quatre sud du range No onze est dans le district sud est de la Louisiane contenant 78-40/100 arpents. Ladite terre étant une île située dans le fleuve Mississippi en face de la ville de Bayou Sara et est la même propriété que Noah J. Phelps a acquise de l'Etat de la Louisiane.

AUSSI

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 71, borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front, étant la moitié dudit ilet le plus près de l'avenue Peters et mesurant cent quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Peters sur deux cent cinquante pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Tchoupitoulas, deux cent soixante-deux pieds sept pouces de profondeur et face à la rue Front et deux cent quatre vingt six pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond sur la ligne la plus près de la rue Léontine.

AUSSI.

Une autre certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 66, borné par l'avenue Peters les rues Front et Léontine et le fleuve Mississipi, et mesurant, à peu près, sept cent vingt-et-un pieds de face à l'avenue Peters, ou la pleine façade sur ladite avenue, de la rue Front à la ligne d'eau, sur deux cent soixante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur et face à la rue Front, à peu près sept cent quarante deux pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Léontine ou la pleine distance sur ladite ligne de la rue Front au bord de l'eau et de là, au long de la ligne de la rivière à l'avenue Peters; ensemble avec tous les droits d'augmentation et batture:

BAUX.

Le terme non expiré du bail de gravois de Profit Island, dans le fleuve Mississipi, dans la Paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, expirant le 31 mai 1904. Le bail donne le droit exclusif de prendre et enlever de ladite île, le gravois et le sable qui s'y trouvent—le locataire payant au propriétaire trois cents par verge cube, avec garantie de $600 par an au propriétaire.

AUSSI

Le terme non expiré du bail des Miller gravel banks and bar, dans le fleuve Mississipi, dans la paroisse de Est Baton Rouge Etat de la Louisiane, ayant à peu près un an et six mois à courir.

Acte de vente pour propriétés foncières et tous les timbres de revenu aux frais des acquéreurs, pardevant George C. Freret, notaire. Dix pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions de la vente entière—Comptant.

La propriété ci-dessus décrite sera offerte séparément et ensuite en bloc; l'adjudication sera aux enchérisseurs ou à l'enchérisseur de l'entier, n'importe lequel des deux qui rapportera plus.

I. HECHINGER,
J. E. CRUSEL,
Receveur et Co-Receveur.
T. M. MILLER,
Avocat pour les Receveurs.

28 avril—28—mai 4 8 15 24 27 à date

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de E. H. Wheeler.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 61,494—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm R. Lyman, agent et avocat de fait dûment autorisé de Mme Sarah McCampbell Wheeler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

12 mai—12 16 21

**Succession de Jayme Magi.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,153 — Division "D"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par S. V. Fornaris, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL, Greffier.

Chas J. Théard, avocat
11 mai—11 15 20

**Succession de Mme Margaret Anders, veuve de John Casper Ruck et femme divorcée de Henry Winker**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,185—Division D—Attendu que Mlle Amelia R. Boulocq a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Margaret Anders, veuve de John Casper Ruck et femme divorcée de Henry Winker, décédée testate; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

T. CONNELD Greffier.

12mai—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 13 4 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 8 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Trémé) et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le